

GUIDE D'ANIMATION

COMBATTRE LES PRÉJUGÉS À L'ÉGARD DES CHÔMEUR.S.E.S



Réalisé en mars 2021 dans le cadre de la campagne « Améliorer notre sort, c'est vital. Une réforme de l'assurance-chômage s'impose ! » par le Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi (MASSE) ; 1691 Boul. Pie-IX (Montréal) Québec ; masse@lemasse.org



1. Présentation du guide

Qui sommes-nous ?

Ce guide a été réalisé par le Mouvement autonome des sans-emploi (MASSE) qui rassemble 15 groupes de défense des droits des chômeur.se.s dans près de 10 régions au Québec et qui milite depuis plus de 20 ans pour améliorer l'accès et la couverture du régime d'assurance-chômage.

À qui s'adresse ce guide ?

Ce guide s'adresse aux intervenant.e.s voulant introduire les membres de son organisme aux problématiques rencontrées par les travailleur.se.s touché.e.s par le chômage.

Objectifs généraux

- 1- Fournir des outils et arguments aux chômeur.se.s pour **questionner** les différents préjugés dont ils et elles sont victimes.
- 2- Fournir un espace aux travailleur.se.s en arrêt de travail afin qu'ils ou elles puissent **partager et se réapproprier** leurs expériences du chômage.
- 3- **Combattre** les préjugés et **se mobiliser** pour une réforme permanente du régime d'assurance-chômage juste et universel.

Déroulement

La présentation dans la version abrégée devrait durer 45 minutes. Toutefois, le présent guide a été conçu de manière à ce que chacune des sections soit relativement autonome les unes des autres. Il est donc possible de faire une présentation plus courte au besoin ou plus adaptée aux intérêts des participant.e.s.

1. Présentation du guide et tour de table
2. Les préjugés à l'égard des chômeur.se.s : une réalité tangible et vécue (15 minutes)
3. Démystifier les préjugés : le rôle des médias (20 minutes)
4. Le chômage, qu'est-ce que c'est ? (5-10 minutes)
5. Combattre les préjugés : se mobiliser ? (5 minutes)

Vous trouverez le matériel visuel en appui à la présentation dans le powerpoint joint au dossier. Le dossier ANNEXES est destiné quant à lui à être imprimé au besoin pour faciliter l'animation. *Le petit guide d'autodéfense des chômeur.se.s* qui est fourni avec ce guide d'animation est à remettre aux participant.e.s à la fin de l'atelier.

2. Les préjugés à l'égard des chômeur.se.s : une réalité tangible et vécue

Matériel requis : Tableau, crayon, écran projecteur, ordinateur, accès internet, Powerpoint p.4 à 10 (facultatif)

Temps : 20 minutes

Objectif : Cette section a pour objectif d'amener les participant.e.s à s'investir personnellement dans l'activité, de mettre des mots sur leur réalité et de montrer que les préjugés ont une existence matérielle qui a des conséquences concrètes sur la vie des gens.

Activité suggérée 1 : Tour-d'horizon sur les préjugés

En grand groupe, invitez les participant.e.s à trouver des préjugés qu'ils/elles ont entendu afin d'en identifier leurs provenances et leurs effets.

Voici quelques questions à poser aux participant.e.s pour guider l'activité :

- Quels sont les préjugés que vous avez entendus sur les chômeuses et les chômeurs ?
- D'où proviennent les préjugés que vous avez entendus ?
- Si vous avez déjà été victimes de commentaires dévalorisants à cause de votre situation de chômage, quels effets ont eu ces propos sur vous ?
- Selon vous, quel est le point commun à tous ces préjugés ? Quelle est l'idée préconçue qui se cache derrière ces préjugés ?

En complément aux discussions

(Powerpoint p.5) Inscrivez les différentes expériences sur un tableau et complétez le tour d'horizon en amenant les participant.e.s à comprendre comment ces préjugés se structurent autour de la notion de responsabilité individuelle.

(Powerpoint p.6) Invitez les participants à réfléchir sur les champs sémantiques invoqués lorsqu'il est question des préjugés à l'égard des chômeur.se.s.

Champ sémantique : groupe de mots qui partagent un sens similaire, mais qui ne sont pas nécessairement équivalents. Les préjugés fonctionnent généralement avec un champ sémantique élargi qui a pour effet de naturaliser des rapprochements entre deux mots pourtant différents (l'improductivité devient de l'inactivité, qui devient ultimement de la dépendance).

Quelques éléments de compréhension

Qu'est-ce qu'un préjugé ?

Un préjugé est une attitude défavorable envers une ou plusieurs personnes en raison de leur appartenance à un groupe particulier. Les préjugés reposent généralement sur la double ignorance ou la méconnaissance du groupe en question et sont formés de stéréotypes. Les stéréotypes sont des généralisations simplifiées appliquées à un groupe entier, sans tenir compte des différences individuelles.

Dans le cas des préjugés, ce n'est pas l'ignorance qui est dangereuse en soi, mais la double ignorance: «*Croire* savoir quelque chose, alors que tu ne sais pas ».

D'où viennent nos préjugés ?

La provenance des préjugés est variée. Loin d'être innés, ils sont souvent imposés par le milieu (médias, famille, ami.e.s, collègues de travail, politicien.ne.s, école). Bien que les préjugés soient culturels, toutefois, ils sont aussi influencés par nos **biais cognitifs**. Il est fréquent que les personnes victimes de ces préjugés les intériorisent, il est donc important de les démystifier pour les combattre.

Les biais cognitifs, c'est quoi ?

Nous pouvons le comparer à des miroirs déformants : Les biais cognitifs constituent des façons rapides et intuitives de porter des jugements ou de prendre des décisions qui sont moins laborieuses pour le cerveau. Le cerveau traite environ près de 200 000 informations dans notre partie inconsciente contre 40 informations dans notre partie consciente par jour. Puisqu'il est ainsi sur-sollicité, le cerveau est obligé de simplifier certaines de ces informations. Résultat : tout le monde est susceptible d'avoir des préjugés. **Voici trois exemples** :

Le biais de faux consensus : Tendance à croire que les autres sont d'accord avec nous plus qu'ils ne le sont réellement. Ce biais peut être particulièrement présent dans des groupes fermés dans lesquels les membres rencontrent rarement des gens qui divergent d'opinions.

L'erreur fondamentale d'attribution : Tendance à surestimer les facteurs personnels (tels que la personnalité) pour expliquer le comportement d'autres personnes et à sous-estimer les facteurs conjoncturels. **Le biais de confirmation** : tendance, très commune, à ne rechercher et ne prendre en considération que les informations qui confirment les croyances et à ignorer ou discréditer celles qui les contredisent.

Quelles fonctions ont les préjugés ?

Afin d'amener les participant.e.s à approfondir leur réflexion sur les préjugés, présentez le tableau en Annexe I (Powerpoint, p.8 et 9).

3. Démystifier les préjugés : le rôle des médias

Matériel requis : Écran projecteur, ordinateur, accès internet, Annexe II imprimée, Powerpoint p.11 à 17.

Temps : 15 à 20 minutes

Objectif : Cette section a pour objectif d'amener les participant.e.s à développer des outils pour être critique à l'égard des informations transmises par les médias et résister à l'intériorisation des préjugés.

Activité suggérée 2 : Fait ou opinion ?

Présentez l'article de journal suivant : Hélène Buzzetti, « [Ottawa versera aussi une aide d'urgence aux étudiants](#) », [Le Devoir, 23 avril 2020](#). (ANNEXE II ou Powerpoint, p.13) et demandez aux participant.e.s. d'identifier les informations qui sont des faits. Dans un deuxième temps, demandez aux participant.e.s quelles informations rapportées dans l'article sont des opinions.

Voici quelques suggestions de questions qui peuvent alimenter les discussions

- En quoi pouvons-nous distinguer un fait d'une opinion ?
- Est-ce que cet article est neutre ? Sinon, quel est le point de vue présenté dans l'article ? (Incitez les participant.e.s à diriger leur attention sur les citations rapportées dans l'article)
- Comment cet article suggère qu'il ne prend pas position (neutralité) ?
- Est-ce que le point de vue partagé dans l'article provient d'une personne ou d'un groupe ayant des intérêts particuliers ?

En complément aux discussions

(Powerpoint p.12-14) Outils pour distinguer les faits des opinions ; prise de position par la sélection des citations ; prise de position par l'emploi d'argument rhétoriques. (Rhétorique = Art de convaincre)

ANNEXE VI : Tableau des différents arguments fallacieux. Si vous désirez approfondir la réflexion, vous pouvez inviter les participant.e.s à trouver d'autres syllogisme dans l'article présenté.

Quelques éléments de compréhension

L'illusion médiatique

Les médias, vecteurs de préjugés : l'une des raisons pour laquelle les préjugés à l'égard des chômeur.se.s sont si répandus dans la population est qu'ils sont largement véhiculés par les médias de masse.

Les médias ne sont pas neutres. On dit souvent que dans les démocraties libérales, à la différence des états totalitaires, les médias agissent comme « contre-pouvoir ». Parce qu'ils seraient au service du public et gardiens de la vérité et de la liberté de pensée, les médias empêcheraient les abus de pouvoir. Au contraire, les médias ne font pas juste refléter la réalité et informer le public, ils « fabriquent le consentement¹».

Les cinq biais médiatiques

- 1) Dimension économiques du média : les médias sont pour la plupart des grandes entreprises qui doivent vendre de l'information pour faire du profit
- 2) Le poids de la publicité : les médias sont dépendants des revenus issus de la publicité
- 3) La proximité entre les pouvoirs médiatiques et politiques : Québecor média
- 4) Les pressions de diverses organisations ou individus sur les lignes éditoriales (*voir suggestion de capsule vidéo 1*)
- 5) Le filtre idéologique de la société

En complément aux informations présentées

(Powerpoint, p. 16) La concentration des médias au Québec

(Powerpoint, p. 17) C'est quoi, l'opinion publique ?

À l'origine, le terme opinion publique désignait l'avis éclairé de l'élite et de la bourgeoisie.

Aujourd'hui, le terme opinion publique est lui-même problématique, car il donne l'illusion que certains préjugés sont unanimement partagés de manière à conférer à ces croyances une valeur

¹ Cette formulation vient du livre co-écrit par Noam Chomsky et Edward Herman : La Fabrication du consentement : De la propagande médiatique en démocratie.

de vérité. Il existe pourtant une différence entre fait et opinion publique : les faits se vérifient indépendamment du nombre de personnes qui y croient.

L'opinion publique n'existe pas, elle est toujours fabriquée : en transmettant ces idées préconçues sur les chômeur.se.s, les médias transforment les préjugés non fondés en faits soit-disant objectifs et participent à fabriquer l'opinion publique.

Matériel à l'appui suggérés :

Sur la neutralité des médias au Québec : La confiance envers les médias : Vérité ou conséquences avec Louis T. <https://www.youtube.com/watch?v=9HxJZSrl-i8> (fortement suggéré)

4. Le chômage, qu'est-ce que c'est ?

Matériel requis : ordinateur et accès internet, Powerpoint p.18 à 36., ANNEXES 3 à 5

Temps : 25 à 40 minutes

Objectif : Cette section a pour objectif de fournir aux participant.e.s les connaissances de base pour comprendre les forces en puissance qui interviennent dans la réglementation en matière de prestations d'assurance-emploi.

Activité suggérée 4 : Les chômeur.se.s ne chôment jamais

Invitez les participant.e.s à former des sous-groupes de 3 à 5 personnes et à partager aux autres les raisons qui les ont mené à se retrouver au chômage. Dans un deuxième temps, invitez les participant.e.s à trouver le point commun de leur expérience.

Voici quelques idées de questions pouvant guider les échanges :

- Qu'est ce que le chômage dans vos mots ?
- Pourquoi avez-vous fait une demande d'assurance-chômage ?

La réponse sera simple et évidente, mais permettra d'identifier ce qu'est essentiellement le chômage : une situation causée par une perte d'emploi.

- En général, avez-vous fait des démarches pour trouver un emploi ?
- Quelles sont les raisons pour lesquelles vous avez perdu votre emploi ?

En complément aux discussions

(Powerpoint p. 19) On oublie souvent cette donnée simple et évidente du chômage (dénué de son sens péjoratif, « chômage » veut simplement dire « Ne pas avoir de travail, par manque d'emploi »). Cette définition se distingue de celle du verbe chômer, qui implique la suspension de l'activité pour l'oisiveté.

Surtout, c'est une fausse opposition de dire que les chômeur.se.s se distinguent des travailleur.se.s.

Pourquoi est-il important de définir le chômage ?

(Powerpoint p.19-20-21)

Les mots font l'objet d'une lutte pour leur sens. Cette lutte pour le sens des mots coïncide généralement avec des luttes sociales entre groupes dont les intérêts divergent. Autrement dit, gagner la lutte pour le sens d'un mot est une composante essentielle de la lutte pour nos droits. (Visuel suggéré : Powerpoint, p.20)

Un phénomène, plusieurs définitions

Amenez les participant.e.s à comprendre ce qu'est un *point de vue situé*.



Lorsqu'on fait l'exercice de définir la notion de chômage, on constate que sa définition varie selon les lunettes que l'on porte et de l'usage que l'on veut en faire. Ci-dessous, quelques exemples des variations observées avec le terme chômage.

1) Situation temporaire d'un individus qui a perdu son emploi

La perte d'emploi est centrale à la situation de chômage et peut avoir des causes diverses (congédiement, une mise à pied temporaire, un départ volontaire, etc.)

Rapporter le chômage à une situation, c'est rappeler qu'il y a un ensemble d'éléments extérieurs qui place les individus en situation de chômage. Cette situation sera généralement²

² Précision : à noter qu'une personne qui reçoit des prestations de dernier recours pourra également être qualifié de chômeur.se.s ou personnes sans-emploi.

temporaire puisque le travailleur ou la travailleuse sera amené.e à trouver un autre emploi éventuellement. Autrement dit, il faut distinguer l'individu du chômage, alors qu'il ne faut pas distinguer à outrance les travailleur.se.s des chômeur.se.s.

5. Combattre les préjugés : se mobiliser

Matériel requis : ordinateur et accès internet, écran projecteur

Temps : 10 minutes

Objectif : Cette section a pour objectif de montrer aux participant.e.s que la situation actuelle peut changer, que la lutte pour améliorer le sort des chômeur.se.s se poursuit et d'informer les travailleur.se.s en situation de chômage des groupes susceptibles de les accompagner dans leur combat contre les préjugés.

Depuis les dernières années, les différentes luttes se sont surtout articulées autour de résistances ponctuelles contre les différentes contre-réformes du régime d'assurance-chômage. Ces luttes s'installent dans une logique d'élargissement de l'accessibilité et de la bonification de la couverture des prestations d'assurance-emploi.

Exemples de luttes

Mouvement des sans-chemises

Fait suite aux modifications apportées au découpage des régions administratives ce qui a entraîné une diminution catastrophique de l'admissibilité et de la durée des prestations de plusieurs régions au Québec.

Luttes contre le vol de la caisse

Contre le vol de la caisse d'assurance-emploi : manifestation à Ottawa (25 Octobre 2005). A donné lieu à la semaine nationale des chômeur.se.s.

Lutte contre le saccage de l'assurance-chômage

Cette lutte a en partie payé, puisque le gouvernement libéral de Justin Trudeau a annulé plusieurs modifications apportées au régime d'assurance-chômage par le gouvernement Harper. Malheureusement, le tribunal de la sécurité sociale demeure en place. Pour plus d'informations : http://www.lemasse.org/wp-content/uploads/2018/08/Le_saccage_de_assurance_chomage_2013.pdf

Lutte contre la discrimination du régime à l'égard des femmes

La lutte est toujours en cours, puisque deux dispositions de la *Loi sur l'assurance-emploi* demeurent inchangées (le seuil d'admissibilité en heures travaillées et non prolongation des semaines de prestations pour les personnes qui se sont absentes en raison d'un congé maternité-paternité-parental). Pour plus d'informations : <https://www.lemasse.org/category/femme/>

FEUILLE DE NOTES PERSONNELLES

